



Ensemble

Une assemblée générale, quelle corvée!

Charles Allen, président

Le mot du président, portera cette fois-ci sur l'assemblée générale. Sujet « plate » et ennuyant me direz-vous et vous aurez fort probablement raison.

L'assemblée générale est l'instance la plus importante de votre syndicat. C'est en assemblée générale que toutes les décisions se prennent, que les ententes sont adoptées, que les budgets sont votés, etc., bref, tout ce qui constitue la vie de votre syndicat. C'est aussi en assemblée générale que sont élus vos représentants et ce, à tous les niveaux, Exécutif, Bureau ainsi que certains comités.

Si je me permets de vous interpeller de la sorte avant la prochaine assemblée générale, c'est que je souhaite soulever votre intérêt, piquer votre curiosité et contrer votre indifférence afin de susciter un taux de participation significatif pour un syndicat de la taille du nôtre. N'oubliez pas que seulement les personnes présentes peuvent voter. Donc, les décisions qu'elles prennent s'appliquent ensuite à l'ensemble des membres du syndicat. Plusieurs personnes me mentionnent qu'elles aimeraient participer plus activement à la vie

syndicale, vous avez là une occasion unique d'y prendre part.

L'Exécutif de votre syndicat s'est donné comme mandat de dynamiser les assemblées générales, les rendre plus accessibles aux membres par différents moyens, soit alléger celles-ci, revoir le lieu, la façon de les présider, mieux expliquer les procédures, prévoir des activités spéciales avant la tenue des assemblées, rendre l'ordre du jour plus intéressant, mille et une idées nous trottent en tête. Notre but est d'avoir une plus grande participation de nos membres.

Il est certain que lors d'une assemblée générale, il y a un certain protocole à suivre afin que les décisions qui y sont prises soient valables et légales. Il est très important que ce protocole soit respecté mais nous ferons de notre mieux pour le rendre plus accessible.

Lors de la prochaine assemblée générale, il y aura vote sur le plan de renouvellement des assurances présenté par le comité national des assurances du secteur scolaire. Il y aura aussi d'autres points à l'ordre du jour qui nécessiteront un vote. Vous recevrez la convocation bientôt.

Je vous invite donc à l'assemblée générale qui se tiendra le 25 octobre prochain. Je vous attends en grand nombre.

Un syndicat, ce n'est pas que l'Exécutif élu mais bien l'ensemble de ses membres.

Dans ce numéro :

Rencontre des membres, Santé-sécurité, sondage, enquêtes de griefs	2
Harcèlement psychologique	3
À quoi ça sert!	3
La Cadillac des services de garde est à la CSDM	4
Fiches convention	4

Sommaire :

Tous des dossiers importants à suivre

Quatre conditions

Vous n'y étiez pas

Service de garde Guillaume-Couture

Une nouvelle fiche à venir

Rencontres des membres (structures)

À chaque année, les membres élus du Bureau rencontrent les membres de l'APPA par classe d'emplois. C'est ce que nous appelons les rencontres de structures.

Vérifiez régulièrement le calendrier du site web afin de connaître les dates des rencontres. Ces rencontres sont l'endroit idéal pour des échanges avec vos collègues du même corps d'emplois que vous.

Vos représentants syndicaux sont là pour répondre à vos préoccupations. Y assister en grand nombre, permet à tous et chacun(e) de se connaître et connaître les problèmes rencontrés dans vos classes d'emplois.

Santé et sécurité

Des techniciens et techniciennes en travaux pratiques se sont rencontrés à l'APPA le 24 septembre dernier.

Suite à la réforme de l'éducation, cette catégorie d'emplois s'est retrouvée avec des modifications importantes de leurs tâches. Ces personnes dont la tâche

était affectée au laboratoire des sciences, sont maintenant obligées d'utiliser des outils pour lesquels elle ne sont pas formées. Le maniement de ces instruments demande une grande expertise pour les utiliser de façon sécuritaire. L'APPA est présentement en négociation afin que ce personnel obtienne une formation adéquate.



Sondage.....

L'APPA a préparé un sondage afin de connaître l'intérêt des membres et quelles sont les activités qu'ils aimeraient voir organisées par l'APPA. Vous avez l'occasion de faire un choix sur celles que vous désirez que le syndicat organise pour vous. Ce sondage vous parvient en même temps que le journal et vous avez jusqu'au 15 novembre pour y répondre.



Répondez-y en grand nombre.

Enquêtes de griefs

Dans la poursuite des objectifs de l'année dernière, nous avons libéré Lise Pilon, technicienne en organisation scolaire et Richard Gagnon, éducateur en service de garde, afin de compléter les enquêtes de griefs. Mme Lise Pilon travaille présentement sur les enquêtes de griefs de classification des secrétaires d'école qui ont été déposés en 2003.

Les secrétaires d'école concernées ont déjà reçu la documentation nécessaire à ces griefs et un suivi sera assuré par madame Pilon. M. Richard Gagnon vérifie les griefs d'interprétation reliés aux services de garde.

Harcèlement psychologique

Vous pensez être victime d'harcèlement psychologique au travail! Vous désirez porter plainte!

Pour savoir si votre plainte est admissible, il faut rencontrer quatre conditions, être victime d'une conduite vexatoire se manifestant 1- soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, 2- qui sont hostiles ou non désirés, 3- laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique de la personne, 4- et qui entraîne, pour celle-ci, un milieu de travail néfaste.

Le harcèlement psychologique ne doit pas être confondu avec l'exercice normal des droits de gestion de

l'employeur, notamment de son droit de répartition des tâches et de son droit d'imposer des mesures disciplinaires.

Dans la mesure où l'employeur n'exerce pas ses droits de façon abusive ou discriminatoire, ses actions ne constituent pas du harcèlement psychologique. Réf.: www.cnt.gouv.qc.ca/fr/normes/harcèlement.asp

Vous croyez que vous rencontrez ces conditions! Téléphonez au syndicat pour connaître la procédure à suivre.

À quoi ça sert!



Le 27 septembre dernier se tenait la journée du personnel de soutien en éducation. À cette occasion, l'APPA a organisé pour la première fois un cocktail au Bar Rencontre Le Sélect Classique. Vous avez également reçu dans vos lieux de travail un trombone blanc pour souligner l'événement.

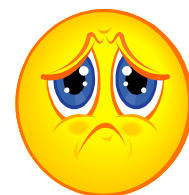
Nous avons préféré organiser ce cocktail au lieu de vous envoyer un objet de solidarité, la dépense était d'ailleurs bien moins importante. Cependant, il faut constater que cette activité n'a pas été un franc succès, seulement une centaine de personnes se sont présentées.

Nous pouvons trouver toutes sortes d'excuses pour comprendre ce faible taux de participation, l'invitation est arrivée trop tard ou trop tôt, l'endroit n'était pas adéquat, l'activité se déroulait trop tôt ou trop tard.

Pourtant, nous avons même prévu un transport à partir d'une station de métro.

Nous avons organisé cette activité en pensant que les gens seraient heureux de se rencontrer et prendre un verre ensemble à la fin d'une journée de travail.

Nous sommes bien déçus du faible taux de participation.



La journée du personnel de soutien reviendra l'an prochain à la même période. Nous serons là et vous?

Nous espérons que nous aurons une plus grande participation à la prochaine activité.

Prochain rendez-vous pour échanger et se distraire ensemble est le party de Noël, jeudi le 13 décembre à 19 h au Bar Rencontre Le Sélect Classique. Alors, inscrivez-le à votre agenda.

Association professionnelle du
personnel administratif (CSN)

6910 Pierre de Coubertin
Montréal H1N 1T6

Téléphone (514) 254-3503
Télécopieur (514) 254-7872

Messagerie: secretariat@appa.qc.ca

Retrouves-nous sur le WEB
www.appa.qc.ca

Ensemble!



Un événement spécial, un fait cocasse!

Vous avez toujours une section du journal réservée pour mentionner un événement spécial ou un fait cocasse que vous voulez partager. Nous n'en avons pas reçu depuis un certain temps.

Si vous voulez souligner un événement, un petit courriel à l'APPA à nfoucher@appa.qc.ca et votre événement se retrouvera dans votre journal.

Mise à jour du site WEB

Depuis le printemps dernier, vous n'avez plus reçu de mise à jour du site WEB de l'APPA par courriel. Ne vous inquiétez pas, nous ne vous avons pas oubliés. Nous avons, pour diverses raisons, (changement de site d'hébergement, etc.) un problème technique avec la mise à jour. Nous travaillons à remettre sur pied ce courriel et nous prévoyons le faire fonctionner début novembre.



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



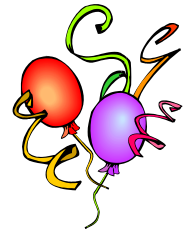
La Cadillac des services de garde est à la CSDM

Dans la parution de septembre 2007 de la revue Enfants Québec, un article traitait des services de garde en milieu scolaire. Une enquête a été menée par le magazine auprès de la CSDM et de l'Association des services de garde du Québec afin de découvrir les services de garde les plus dynamiques au Québec. Cinq services de garde ont été retenus principalement à cause de leur originalité, leur implication auprès des enfants et leur projet éducatif.

La Cadillac des services de garde est celui de l'école Guillaume-Couture de la CSDM

Selon le magazine, la Cadillac des services de garde est celui de l'école Guillaume-Couture de la CSDM et un deuxième service de garde de la CSDM se retrouve dans le top 5, soit celui de l'école Saints-Martyrs-Canadiens. Les trois autres services de garde proviennent de Lévis, Waterloo et Saint-Denis-sur-Richelieu. Deux sur cinq, c'est une bonne moyenne au bâton et nous sommes certains que de nombreux autres services de la CSDM auraient pu se retrouver dans ce palmarès car il se fait de très belles choses dans nos services de garde.

Félicitations à ces deux services de garde.



Fiches convention

Vous recevrez en novembre, une fiche convention (syndicale) sur les congés de maternité, paternité et adoption.

Vous avez déjà reçu les fiches suivantes: congés spéciaux et sociaux, santé sécurité volet accident du travail et la nouvelle procédure sur les retraits préventifs.

Si par mégarde vous les avez égarées, elles sont disponibles sur le site de l'APPA.